



ALTERNATIVES ^{#11}

Magazine d'information des services publics des déchets • Juillet 2025

**Les agents
du réemploi**

8

**Panorama de la
gestion des déchets**

10

**Célébrer
sans déchet**

17

VOS CONTACTS

par compétences



Collecte

www.lerouillacais.fr

05 45 96 99 40

Prévention et traitement

Calitom



Prévention et collecte

www.grand-cognac.fr

05 86 19 00 95

Traitement

Calitom



Prévention et collecte

www.ppmv.grandangouleme.fr

N°Vert : 0 800 77 99 20

Traitement

Calitom



Prévention, collecte et traitement

www.calitom.com

N°Vert : 0 800 500 429

Alternatives

Magazine d'information des services public des déchets

Renseignements liés à la publication : N° vert 0 800 500 429 -

www.calitom.com - Facebook @Calitom16

Plusieurs collectivités agissent sur le département de la Charente en matière de prévention, de collecte et de traitement des déchets. Selon la nature des renseignements recherchés, contacter la collectivité de référence mentionnée sur la carte. Les articles de ce magazine précisent si nécessaire toute particularité de territoire.

▪ **Directeur de publication du magazine :** Michaël LAVILLE

▪ **Rédaction et mise en page :** service communication Calitom ▪ **Photos :** Calitom, AdobeStock, GrandAngoulême, Kaléidoscope (centre socio-culturel, Saint-Michel) ▪

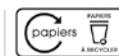
Impression : La Rochelaise - 195 000 exemplaires ▪

Périodicité : 3 fois par an ▪ **Dépôt légal :** juillet 2025

▪ **ISSN :** 2825-1172 ▪ **Éditeur :** Calitom, 19 rte du Lac des Saules, ZE la Braconnie, 16600 Mornac.



NOUVELLE-AQUITAINE



10-31-1040



Des années difficiles POUR UN AVENIR PLUS DURABLE

Le mandat de Calitom a débuté dans une période complexe liée à la crise sanitaire du COVID, marquée également d'incertitudes économiques, d'inflation énergétique et de contraintes réglementaires accrues. La gestion des déchets est une compétence technique sensible qui doit composer avec des facteurs économiques, environnementaux et sociaux, souvent imprévisibles.

Face à l'incessante production de déchets, des décisions stratégiques importantes ont été prises durant ce mandat : la fermeture de l'unité de pré-traitement mécanobiologique, l'abandon de l'enfouissement, ou encore le lancement d'un projet de valorisation énergétique. Des changements dans les pratiques de collecte et la réorganisation des déchèteries ont aussi été opérés, avec des actions renforçant le tri et optimisant les coûts dans un contexte global privilégiant toujours la prévention et la réduction des déchets au travers du programme départemental "J'agis pour Réduire" porté par Calitom. La hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et l'incendie récent de l'usine de Ste-Sévère ont également marqué cette période.

Malgré ces obstacles, le mandat a permis une réduction spectaculaire de 40% des déchets résiduels, un désendettement notable du syndicat, et une stabilisation des coûts. Ces résultats sont le fruit d'orientations courageuses et responsables prises par les élus de Calitom telles que l'introduction des sacs transparents, la modernisation des déchèteries et la restructuration du centre de tri.

Notre territoire prend aujourd'hui un virage capital, celui d'un modèle durable. Pourtant, avec une fiscalité toujours en hausse et l'absence de solution de traitement pérenne, la situation reste fragile. La création d'une unité de valorisation énergétique demeure essentielle pour éviter l'impasse du traitement des déchets résiduels.

Le cap reste plus que jamais de réduire, optimiser et anticiper les défis futurs.

Michaël LAVILLE,
Président de Calitom

SOMMAIRE

Juillet 2025

06

LES ACTUS

Plan B à Gond-Pontouvre : nouvel espace de réemploi

08

FICHE MÉTIER

**Les agents du réemploi,
pour donner une seconde vie aux objets**

10

LE DOSSIER

**Panorama de la gestion
des déchets aujourd'hui**

14

DANS LES TERRITOIRES

**Calitom présent
sur tous les marchés des producteurs de pays**

15

ZOOM SUR

Le processus naturel du compostage

17

UN PAS DE + VERS LE ZÉRO DÉCHET

Célébrer sans déchet

18

INITIATIVES LOCALES

La brasserie Jukebox à Cognac



15 mai 2025

Sensibilisation à la prévention des déchets sur le marché d'Aigre avec le camion "Destination Zéro Déchet"



05 avril 2025

Troc aux plantes - Mouthiers / Boème



15 avril 2025

Atelier "Les Superpouvoirs du Savon" par Tante Alouette



28 septembre 2024

Distribution de sacs à pain réutilisables à Roumazières, Anzac/Vienne, Montmoreau...

Prévention



PLAN B, à Gond-Pontouvre le nouvel espace de réemploi

Plan B, nouveau lieu partagé du réemploi et de la réparation aménagé par Calitom et GrandAngoulême vient d'ouvrir ses portes au public, 186 route de Paris à Gond-Pontouvre.

Sur place, 2 500 m² d'espaces tenus par quatre structures du réemploi : **la Recyclerie AVRIL, Envie Charente, la Cyclofficine d'Angoulême, LAPLLA.net.**

Pour encourager les pratiques plus durables et responsables, ce lieu propose des objets de seconde main ainsi que des ateliers pour apprendre à réparer, consommer autrement et prolonger la vie des objets.

L'aménagement du Plan B est né du programme départemental J'agis pour Réduire coordonné par Calitom et des objectifs de la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire).

Un site financé par Calitom et GrandAngoulême avec le Fonds vert «Recyclage foncier» de la Région Nouvelle Aquitaine.

Infos : <https://ppmv.grandangouleme.fr/trier/plan-b>

Don de gravats : particuliers ou professionnels

Projets de remblaiement ou autres aménagements, **Calitom propose gratuitement et dans la limite des stocks disponibles, les gravats apportés sur les pôles de valorisation (déchèteries).**

Particuliers, collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour en bénéficier : demande par mail - contact@calitom.com ou par courrier - Calitom, ZE La Braconne, 19 rte du Lac des Saules, 16600 Mornac (précisions à fournir : nom, adresse, numéro de téléphone et quantité souhaitée minimale de 10 m³).

Après vérification de la disponibilité, de la faisabilité technique et des critères environnementaux, la livraison sera effectuée par un prestataire de Calitom.

Projet d'unité de valorisation énergétique

De nouvelles études à venir pour actualiser le besoin de chaleur

Si les études menées jusqu'à présent ont conclu à l'intérêt avéré du site de la SNPE à Angoulême pour le projet de création d'une unité de valorisation énergétique des déchets résiduels, les élus de Calitom ont décidé de **réinterroger le besoin de chaleur sur le département pour s'assurer du meilleur choix pour la Charente et les charentais.**

Suite à la fermeture de l'entreprise Thiollet, potentielle utilisatrice de la chaleur produite par le projet initial, à l'évolution permanente du tissu économique et industriel et à la possibilité d'alimenter les réseaux et logements urbains dans cette période de crise énergétique, de nouvelles études vont être lancées afin d'identifier les puits de chaleur actuels et futurs et disposer d'éléments d'impact sur la santé et l'environnement...

L'intégralité des explications et éléments de compréhension des enjeux de ce projet et de son évolution sur Charente Libre TV...



Parc solaire à Poullignac

seconde vie pour l'ancienne décharge du Sud Charente depuis décembre 2024, 23 000 panneaux photovoltaïques pour une production annuelle électrique de 13 MW équivalente à 6 000 foyers.

National

La TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) incitation financière à réduire les déchets

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) date de 1999. Elle a été instaurée par l'État dans le cadre de la fiscalité environnementale en France.

Cette taxe nationale destinée à inciter au recyclage et à limiter la mise en décharge s'applique notamment à chaque tonne de déchets non valorisables enfouis

(les ordures ménagères, le tout-venant de déchèteries, les erreurs de tri des emballages...).

Depuis 2018, le montant de la TGAP a fortement progressé. En 2025, son coût atteint 67€ la tonne contre 25€ en 2018.

Pour les déchets résiduels produits par les charentais, Calitom s'acquittera cette année de 4,7 millions €.

170 kg

DE MATIÈRE POUR
FABRIQUER UN PORTABLE

Privilégiez le reconditionné !



LES AGENTS DU RÉEMPLOI pour donner une seconde vie aux objets



La Loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) oblige les collectivités à développer le réemploi, notamment par la création de zones de don directement sur les pôles de valorisation (déchèteries) afin de récupérer les objets et meubles en bon état pour les réutiliser, les réparer ou les redistribuer.

Beaucoup d'armoires, tables, éléments de décoration, vaisselle, vélos, appareils électroménagers sont jetés alors qu'ils pourraient encore servir. Pour leur offrir une seconde vie, tous les pôles de valorisation en Charente ont organisé des solutions de dépôt. Selon les territoires, ces espaces sont destinés à mettre de côté soit pour des associations partenaires sous convention, soit pour des recycleries locales, soit pour les usagers en direct. Ces alternatives réduisent les déchets envoyés à l'enfouissement et soutiennent l'emploi social et solidaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

INFORMATIONS

Les partenaires du réemploi conventionnés avec Calitom, GrandAngoulême, Grand Cognac et la CDC du Rouillacais



Pour trouver les différentes recycleries de Charente



EXPLICATIONS

La recyclerie la Boutique de Calitom, la Recyclerie Avril, Cyclofficine, Emmaüs Réemploi, Esope et Envie Charente, l'association Coup de Pouce, Easy Troc Chasseneuil, la Salle des Ventes de Montbron...

De nombreuses autres recycleries et associations agissent aussi grâce aux dons directs des charentais.

Le réseau ReNAITre (Réseau Nouvelle Aquitaine des Initiatives Territoriales du Réemploi) qui fédère plus de 100 acteurs du réemploi solidaire, ressourceries et recycleries en Nouvelle Aquitaine. Pour les localiser, la carte interactive du site www.reseau-renaitre.com

PETITS MOTS croisés

280 tonnes de meubles et objets ont été collectées et séparées des déchets apportés sur les pôles de valorisation (déchèteries) en 2024. Confiés aux associations partenaires des collectivités ou à la recyclerie La Boutique de Calitom, ces articles ont trouvé de nouveaux utilisateurs.



Nous sommes chargées d'aller à la rencontre des usagers pour leur proposer de donner les objets dont ils souhaitent se séparer. Nous prenons le temps d'échanger avec eux sur leurs apports, passer en revue les déchets avec lesquels ils sont venus... Sur le pôle de valorisation de l'Isle d'Espagnac, lorsque nous jugeons que des objets peuvent encore servir à d'autres, nous les mettons dans la zone réemploi afin qu'ils soient récupérés par des associations qui ont conventionné avec la collectivité.

Nous mettons de côté tout ce qui est en bon état, complet et répond à la demande. Avec l'expérience, nous nous sommes habituées aux styles qui se vendent mieux que d'autres. Il est rare que les partenaires refusent ce que nous avons sélectionné pour eux. Nous pourrions mettre davantage de côté, mais nous manquons souvent de place pour stocker tout ce qui est intéressant.

C'est une autre manière de participer activement à la réduction des déchets en encourageant le réemploi.



Blandine, Marie-Rose et Clotilde

Agentes des espaces réemploi des pôles de valorisation de l'Isle d'Espagnac et Chasseneuil/Bonnieure



RAPPEL



Bonus réparation

des aides financières existent pour faire réparer appareils électriques ou électroniques, vêtements, chaussures... (auprès des artisans agréés)

www.economie.gouv.fr/particuliers/bonus-reparation-comment-ca-marche



Don

comme un réflexe toujours penser à proposer à ses proches ou aux associations caritatives avant de jeter

LA BOUTIQUE CALITOM 1^{ÈRE} RECYCLERIE TENUE PAR UNE COLLECTIVITÉ EN CHARENTE

▪ La Boutique située sur le pôle de valorisation de Poullignac, propose plus de 6 000 objets et meubles issus des pôles de valorisation. Des articles à petits prix disponibles dans l'espace de vente ouvert le mercredi, vendredi et samedi. Les apports volontaires sont acceptés.
Plus d'infos : 05 45 65 82 63 - facebook laboutiquecalitom

Panorama de la gestion des déchets aujourd'hui

De nouvelles trajectoires réglementaires, financières, nationales comme européennes sont à l'origine d'études menées récemment par Calitom. Le but de ces travaux : anticiper et préparer l'avenir de la gestion des déchets en Charente. Face aux enjeux qui s'annonçaient dès 2020, de nombreuses mesures ont été prises et validées par les élus afin de renforcer la proximité dans les territoires et faire évoluer les services de collecte et de traitement avec tout l'accompagnement nécessaire.

▪ Des actions pour une prévention efficace



Depuis plus de 20 ans, Calitom mène une action constante et déterminée pour limiter les déchets à la source. Cette priorité est renforcée chaque année davantage par les actions du **programme charentais "J'agis pour Réduire"** que Calitom coordonne sur le département.

Conseils et astuces sur jagispourreduire.com

Ateliers, familles zéro déchet, distribution de composteurs, accompagnement de 10 crèches à l'utilisation de couches compostables, de 1 450 assistantes maternelles aux couches lavables, sensibilisation de toutes les collégiennes aux protections hygiéniques lavables, aides financières aux alternatives pour les familles... la collectivité a misé sur des solutions concrètes et accessibles rendant l'évolution des habitudes possible pour tous. En cinq ans, une centaine d'actions ont été menées dans tout le département pour sensibiliser les habitants.



Pour amplifier le changement, des **soutiens techniques** et des **subventions** sont également apportés chaque année aux associations, initiatives mais aussi particuliers s'inscrivant dans cette même logique durable.

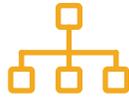
Tout récemment, **Calitom a cofinancé le Plan B**, à Gond-Pontouvre, un lieu partagé de réemploi et de réparation unique en Charente.

Un programme concret, participatif qui montre que chaque geste compte.

▪ La modernisation des services : une qualité identique pour tous



Optimiser la gestion des déchets



Améliorer le tri et la valorisation par le développement des consignes et filières



Réduire l'enfouissement selon les objectifs nationaux



Préserver et répondre aux conditions de travail

Ces objectifs ont fait l'objet de deux études destinées à repenser les services de proximité.

Nouveau schéma de collecte

Il repose sur la généralisation de l'utilisation de **sacs transparents**, l'usage de **bacs individuels** et le **retrait progressif des bacs de regroupement**.

Il s'accompagne selon les situations d'un ajustement des fréquences de collecte. À ce jour, plusieurs territoires ont été entièrement dotés : Val de Charente, Cœur de Charente, La Rochefoucauld - Porte du Périgord, la CDC des 4B et Lavalette Tude Dronne.

En cours : la CDC Charente Limousine dont le basculement s'achèvera en février 2026.

Plan de modernisation des déchèteries

Pour un réseau de sites offrant aux usagers **plus d'espace, toutes les filières existantes prévues** par la réglementation (40 à 50) et des **zones de réemploi, des plages d'ouverture large du lundi au samedi** facilitant le tri ainsi que des conditions d'accès totalement sécurisées pour les visiteurs et agents.

Les déchèteries deviennent des pôles de valorisation comme à Barbezieux, Poullignac, à venir Puyréaux...

Les temps forts
au niveau national et local



Des résultats charentais observés au niveau national

Déplacement en Charente de M. Sylvain WASERMAN, Président de l'ADEME suite aux observations de réduction des déchets faites sur le territoire.



PASS VALO d'accès aux pôles de valorisation

Information et envoi à tous les habitants* d'un badge obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2025 afin de limiter les apports de déchets des départements voisins et les incivilités.

Reprise en régie de la collecte en Sud Charente, et transfert de compétence à Grand Cognac au 1^{er} janvier 2025.

*Hors GrandAngoulême, Grand Cognac et CDC du Rouillacais

▪ Transition énergétique en Charente : vers une valorisation durable des déchets

Dans un contexte de crise énergétique, et donc de transition renforcée par la Loi pour la Croissance Verte, et les lois de finances qui pénalisent le stockage des déchets, la gestion des déchets en Charente est soumise à l'impératif d'**abandonner le tout-enfouissement** au profit de la valorisation énergétique.

Cette orientation, et décision prise par le élu de Calitom, a conduit à structurer **un projet de création d'une unité de valorisation énergétique (UVE) pour les besoins futurs du territoire.**

Après études préalables, concertation et évolution du contexte, le projet initial va faire l'objet d'études supplémentaires destinées à **actualiser les débouchés de chaleur industriels et urbains charentais.**

Dans l'attente d'un nouvel équipement de traitement des déchets charentais, les services de l'État ont maintenu **jusqu'en 2030 l'autorisation préfectorale d'exploitation de 70 000 tonnes de déchets par an du centre de stockage de Ste-Sévère.** Cette phase transitoire accélère la nécessité de trouver une solution d'avenir pérenne assurant autonomie.

La Région Nouvelle Aquitaine a confirmé la **compatibilité d'une installation avec le SRADET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de la Nouvelle-Aquitaine, renforçant l'ancrage territorial du projet.

ATRION
nouvelle technologie
et partenariats inter-
régionaux

Pour répondre aux exigences de performance de recyclage de Citéo, l'éco-organisme en charge des emballages et papiers recyclables et continuer à percevoir leurs soutiens financiers, le process du centre de tri Atrion a dû être entièrement modernisé : démontage, remontage et intégration des nouvelles technologies de tri.

Signature de deux ententes de Calitom avec la CDC Haute Saintonge et le SIMER du Montmorélien pour la gestion et le financement partagés du centre de tri.



27 ha de panneaux photovoltaïques

l'engagement de Calitom dans les énergies renouvelables



Au travers de **SolR'Parc avec les partenaires SOREGIES et le SDEG16, Calitom** contribue à la production d'énergie verte locale. 2 nouveaux parcs photovoltaïques ont été aménagés au cours des dernières années : sur l'ancien dôme de Valoparc, la ligne LGV de Villognon.

Un autre parc solaire vient d'être mis en service sur l'ancien site de stockage de Poullignac.



POUR LA PRÉVENTION/RÉDUCTION

Jean-Jacques PUYDOYEUX

Président du comité J'agis pour Réduire - coordination départementale de la prévention - représentation auprès des partenaires associatifs

La prévention et la réduction des déchets sont la priorité de Calitom. Et, la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire conforte cette orientation prise de longue date. Afin de mener à bien cette politique, faire évoluer les comportements et pratiques de consommation des charentais, Calitom coordonne le programme J'agis pour Réduire à l'échelle départementale. Pour concrétiser cet engagement, plus d'une vingtaine de réunions de pilotage sur les grandes thématiques de prévention se sont tenues et ont permis de mettre en application l'accompagnement nécessaire.



POUR LA COLLECTE INCITATIVE

Manuel DESVERGNE

Vice-président collecte incitative

Toutes les évolutions et mesures prises en matière de collecte visent les mêmes objectifs : réduire les déchets, recycler et valoriser davantage. L'efficacité pédagogique des sacs transparents sur les ordures ménagères démontre combien les modes de collecte influencent les comportements. Plus les solutions retenues sont responsabilisantes, meilleures sont les performances. La présence de toutes les filières, la sécurisation des espaces et les zones de réemploi prévues par le plan de modernisation des déchèteries sur les futurs sites contribueront aussi à améliorer le tri et limiter l'enfouissement.



POUR LE TRAITEMENT

Flavien DELAGE

Vice-président traitement des déchets ultimes

À un tournant du traitement des déchets en Charente, entre la fermeture prochaine du centre de stockage de Ste-Sévère et la nécessité de définir une autre solution de traitement qui apportera indépendance et équilibre financier à notre territoire, les élus de Calitom prennent la responsabilité de préparer l'avenir des déchets résiduels en Charente. Force est de constater que l'évolution de l'offre énergétique et la gestion des déchets sont guidées par la même trajectoire : celle de s'inscrire dans une dynamique vertueuse capable de contribuer durablement à la préservation de nos ressources et à la réduction de notre impact. Dans ce temps de transition, il est primordial de valoriser et profiter de tous les potentiels qui s'offrent à nous. Préférer les productions électriques solaires, produire moins de déchets, améliorer le tri et le recyclage... mais aussi aller chercher l'énergie non-négligeable que les déchets sont en capacité de fournir, nous conduisent à repenser nos modes de fonctionnement.

DANS LES TERRITOIRES



Calitom présent sur tous les marchés des producteurs de pays

Cet été encore, Calitom est à nouveau partenaire des soirées de découverte des produits et agriculteurs locaux organisées par la Chambre d'Agriculture de la Charente, Pensez local 16 et le département de la Charente.

Avec 75 exposants et plus de 15 000 visiteurs chaque année, les marchés de producteurs de pays sont une belle mise en avant du manger local, de saison, une consommation promue par le programme départemental J'agis pour Réduire.

Les animateurs zéro déchet de Calitom seront donc présents sur les 41 dates programmées de juin à août afin d'échanger sur la consommation en circuits courts et bien d'autres sujets de prévention et de réduction des déchets. Au cours des dernières années, différentes actions de sensibilisation ont

été menées par les équipes : la fourniture d'assiettes et couverts de la recyclerie La Boutique de Calitom, la remise de boîtes réutilisables pour les restes de repas et de sacs à vrac pour les achats... Toutes les dates sur www.pensezlocal16.fr



CDC de Rouillac : sacs transparents depuis mars 2022

Grâce au déploiement des sacs transparents, les tonnages d'ordures ménagères ont baissé de 35% et les recyclables ont augmenté de 20% entre 2021 et 2023.

L'amélioration du tri et les difficultés de stockage des sacs jaunes à domicile ont conduit à inverser les fréquences de collecte le 1^{er} janvier 2024.

Avec un an de recul, ce nouveau fonctionnement a permis de répondre à une attente de la population et d'améliorer encore les performances Aujourd'hui, un habitant du Rouillacais produit seulement 94 kg d'ordures ménagères par an (178 kg en 2021) et 78 kg de déchets recyclables (59 kg en 2021).



Brigade verte au Festival de Confolens

Depuis plusieurs mois, le Festival, la municipalité et Calitom anticipent la gestion des déchets qui seront produits sur la semaine de l'évènement. Restauration, camping... autant de points d'attention au tri des déchets. Plus de 10 ans que les conseillers de proximité de Calitom accompagnent les bénévoles de la brigade verte chargés de la propreté des lieux en les sensibilisant et en leur fournissant les équipements nécessaires (porte sacs de rues, conteneurs à verre supplémentaires, collecte des biodéchets à destination d'un élevage...).

Processus naturel du compostage

Tri et compostage sont désormais associés comme les gestes à adopter au quotidien pour bien gérer ses déchets. A la différence des ordures ménagères et des recyclables qu'il suffit de jeter dans les contenants collectés, les déchets alimentaires entrent dans un processus naturel de décomposition. Cette transformation simple en engrais répond à 3 grands principes pour garantir un compost de qualité et sans soucis.

SECRET D'UN COMPOST DE JARDIN PARFAIT ET SANS NUISANCES

Le compost est un écosystème vivant où interagissent des micro-organismes comme les bactéries, les champignons et les vers de terre.

Ces êtres vivants présents dans les sols décomposent progressivement les matières organiques. En comprenant leur fonctionnement et leurs besoins, la pratique du compostage est facile.

Compostage de quartier

* Les apports et consignes à respecter sur les points de compostage collectifs sont légèrement différents du compostage individuel en jardin. Suivre les indications fournies et les informations disponibles sur les sites.

1 APPORTER

épluchures, restes de repas, fruits et légumes abîmés, marc de café, essuie-tout, petits cartons, coquilles d'œuf, coques de fruits... ainsi que tontes, feuilles mortes, fleurs, petits branchages...*

2 ALTERNER

les apports de matières humides et sèches* comme illustré ci-dessous. En alternant régulièrement des apports de natures différentes, la variété naturelle nécessaire à l'équilibre est assurée.

3 AÉRER

le compost de temps en temps, tous les 1 à 2 mois par exemple, avec une griffe ou une fourche. Ce mélange évite l'agglomération des déchets.

L'oxygène est indispensable aux micro-organismes qui transforment les déchets. L'air accélère la dégradation, répartit uniformément l'humidité et la chaleur.



Avec ces quelques règles simples, vous obtenez un compost de qualité pour vos sols et ces gestes évitent l'apparition d'éventuels moucheron, mauvaises odeurs ou nuisibles.

LE GUIDE COMPLET
DU COMPOSTAGE



LES BONNES PRATIQUES

COLLECTE DES DÉCHETS : QUAND CELA EST NÉCESSAIRE



Trop souvent, nous sortons nos poubelles par habitude, même lorsqu'elles sont à peine remplies.

Grâce au tri, au compostage, à nos modes de vie, le volume de déchets que nous produisons a changé et peut même changer d'une semaine ou d'un mois à l'autre.

Alors si votre bac individuel n'est pas plein, pas besoin de le sortir toutes les semaines ou tous les 15 jours, surtout lorsqu'il s'agit du bac individuel jaune ! Attendez qu'il soit rempli à la moitié.

Cela peut sembler anodin mais sortir un bac à moitié vide, c'est augmenter inutilement le nombre de bacs à collecter, rallonger les tournées des camions, et consommer plus de carburant. C'est aussi plus de bruit...

PÔLES DE VALORISATION, POUR GAGNER DU TEMPS



Avant de charger votre voiture pour aller sur les pôles de valorisation (déchèteries), anticipez et prenez quelques minutes pour trier vos déchets.

Plus simple et efficace, cette habitude permet un dépôt plus rapide pour vous et un meilleur recyclage.

Vous le savez, bois, ferraille, cartons, gravats, électroménager... chaque type de déchets a sa benne dédiée. En triant et regroupant à l'avance, vous évitez de devoir fouiller en vrac votre déchargement, dans de moins bonnes conditions qu'à la maison.

Astuce : chargez votre véhicule en pensant à l'ordre ou au poids des dépôts. Ce qui doit être déchargé en dernier doit être mis en premier !



Un doute ?
www.calitom.com
www.pluspropremaville.fr

Retirer les piles, des risques évités



Un incendie a récemment touché un site de Calitom. Les batteries au lithium, présentes dans de nombreux objets*, sont souvent à l'origine de ce type de sinistre car elles s'enflamment facilement au contact de la chaleur, d'un choc ou d'une pression. Les bons gestes pour vous comme pour la collectivité : retirer systématiquement les piles, batteries et chargeurs des appareils, apporter les appareils et piles dans les pôles de valorisation (déchèteries).

* portables, smartphones, consoles vidéo, montres, jouets, trottinettes, gadgets électroniques...

UN PAS DE + vers le zéro déchet

CÉLÉBRER SANS DÉCHET (OU PRESQUE), C'EST POSSIBLE !

Anniversaires, baptêmes, mariages sont autant de moments de bonheur et de partage. Pour faire plaisir tout en respectant la planète, quelques gestes simples permettent de réduire les déchets sans rien enlever à la magie. Découvrez ci-dessous notre to-do list pour vous accompagner pas à pas :

Décoration

- Vaisselle réutilisable
- Nappe et serviettes en tissu
- Pailles en inox
- Décoration réutilisable : vases, bougies, guirlandes en tissu...
- Décoration naturelle : cailloux peints, plantes grasses, fleurs du jardin...

Repas

- Repas fait maison et de saison
- Achat à la coupe ou en vrac
- Produits emballés en grand format
- Ajuster la quantité de nourriture et donner aux invités les restes
- Boire l'eau du robinet en carafe
- Trier et composter à la fin

Cadeaux

- dématérialisés : places de concert, cinéma, spectacle, massage, restaurant...
- de seconde main (vêtements, livres, jouets, vaisselle, décoration...)
- produits de qualité, utiles (thé, jeux, cosmétiques...) ou faits mains (confiture, savons...)
- emballés dans du papier cadeau réutilisé, du tissu, des journaux, ou juste un nœud



La brasserie Jukebox



Grâce à l'obtention du prix "J'agis pour réduire mes déchets" lors de la 4^{ème} édition du concours en 2023, la brasserie Jukebox à Cognac s'est équipée de fûts en inox pour le conditionnement de ses bières, et d'un système de nettoyage, permettant de s'affranchir du plastique et du jetable.

Q. Vous produisez de la bière artisanale ?

R. Nous étions 3 amis passionnés de brassage et pratiquions sur de petits volumes. En 2022, nous avons décidé de créer notre brasserie artisanale à Cognac. Nous proposons trois références permanentes, et toutes les six semaines, cinq références éphémères. Nous produisons environ 120 000 litres de bière par an vendus en grande majorité auprès des professionnels, dans les bars, les caves et les restaurants de Charente, Charente-Maritime, Poitiers, Bordeaux, Rennes, Paris et la région lyonnaise. Notre ambition est de se développer le plus possible au niveau local.

Q. Comment sont-elles conditionnées ?

R. 30% de notre production est conditionnée sous canettes aluminium et 70% en fûts. La canette est le meilleur

contenant pour la conservation de la bière. C'est aussi plus léger que le verre, donc moins énergivore pour le transport, et elle se recycle très bien. Pour les fûts, au lancement, nous utilisions majoritairement des fûts en plastique, et un complément de 300 fûts en inox en location.

Q. Pourquoi être passé aux fûts inox ?

R. S'équiper d'un parc de fûts inox c'est faire aussi l'acquisition du matériel de nettoyage

et de stérilisation, et du système de traçabilité. Au lancement de notre activité, nous n'avions pas le budget nécessaire ni le recul en terme de gestion logistique. Les fournisseurs vendent les fûts plastiques comme 100% recyclables, nous nous sommes aperçus du contraire. Ils ne sont pas repris avec les recyclables car trop complexes, ils nécessiteraient d'être démantelés pour pouvoir être recyclés.



Dès la première année, nous avons évité 5,4 tonnes de déchets plastique ! C'est un investissement qui demande aussi plus de temps en gestion et en manutention, mais une nécessité écologique.



Ils sont donc jetés dans les bacs noirs ou en déchèterie dans le "non valorisable". Beaucoup de clients professionnels rencontraient des problèmes pour les évacuer. Nos volumes de vente augmentant, nous souhaitons agir pour réduire notre production de déchets et celle de nos clients en supprimant les fûts à usage unique.

Q. Comment la transition s'est passée ?

R. Grâce au prix J'agis pour Réduire et à une subvention de l'ADEME, en juillet 2024, nous avons acheté 600 fûts inox, dont une partie d'occasion, et la laveuse. Dès la première année, nous avons évité 5,4 tonnes de déchets plastique ! Pour la traçabilité, un QR Code permet d'associer chaque fût à une commande client, de savoir où il se trouve, avec quelle bière, sa date de retour... Une consigne de 30€ a été appliquée. Nous avons travaillé avec un laboratoire pour optimiser le processus de nettoyage et garantir la bonne stérilisation. C'est un investissement qui demande plus de temps en gestion et en manutention, entre le nettoyage, le transport, la logistique... mais une nécessité écologique.

Q. Comment réagissent vos clients ?

R. Les retours sont positifs, les clients n'ayant plus à gérer les problèmes d'évacuation de leurs fûts plastique. Nous avons même gagné quelques nouveaux clients qui auparavant ne prenaient pas les fûts en plastique à usage unique.

Q. Avez-vous d'autres projets pour la suite ?

R. Nous allons faire l'acquisition de 300 fûts inox complémentaires pour faire face à l'augmentation de notre production, répondre au temps de rotation des fûts qui est moins rapide que ce que nous avons imaginé et réduire un peu la partie location. Nous aimerions aussi créer un espace d'accueil et de vente à emporter. Et continuer à nous développer localement.

Interview de Julien RIFFAUD

Co-gérant de la brasserie Jukebox

En savoir plus

**1200
HECTOLITRES
vendus en 2024,
2 300 fûts
de 30 litres**

**5,4 TONNES
de plastique évitées**
la première année
avec les fûts inox

**FÛTS INOX
Durée de vie :
environ 30 ans
100% recyclable
en fin de vie**

Rotation 4 fois dans l'année
Amortissement financier
au bout de 5 ans

RENDEZ-VOUS

Fête de la bière
Le 5 juillet à Tesson

Afterwork
en septembre et octobre
à la brasserie. Dates à venir...

Facebook et Instagram :
Brasserie Jukebox
<https://brasseriejukebox.com/>

48 rue Armand Simard à Cognac
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h



calitom



PRÉSENTENT

PROGCI

L'APPLI QUI RÉCOMPENSE VOS GESTES ZÉRO-DÉCHET

EN CHARENTE



**RÉDUISEZ VOS DÉCHETS
ET GAGNEZ DES CADEAUX !**

TRANSFORMEZ VOS POINTS EN :

- Places pour la Fête du Cognac ;*
- Bons d'achat dans des structures locales de l'économie circulaire ;*
- Repas dans des restaurants éco-responsables... et bien plus encore !*

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GRATUITE



SOUTENU PAR :



LES PARTENAIRES OFFICIELS :

